



DIRECTION : DIRECTION DES VENTES RESEAU

FORMAT OUTLET

TITRE DU POSTE : RESPONSABLE ADJOINT MAGASIN OUTLET statut Cadre niveau VI

OBJECTIF

Rattaché au Responsable de Magasin, il l'accompagne dans toutes ses missions, tout en ayant des missions en toute autonomie.

Dans ce cadre, sous les directives du responsable du Magasin OUTLET :

Il participe à l'organisation des conditions d'application de la politique commerciale de l'entreprise au niveau de l'unité dont il a la responsabilité.

Il participe à la détermination des objectifs propres du magasin et en contrôle la réalisation.

Il anime le point de vente afin d'assurer l'écoulement des stocks dans le respect strict de la législation.

Il est garant sur le plan sécurité des gens et des biens

Enfin, avec le responsable du magasin, il manage l'ensemble du personnel, lui fixe des objectifs et veille à entretenir un bon climat social.

PRINCIPALES RESPONSABILITES

- Développement des ventes
- Développement du résultat
- Développement de l'image du Magasin
- Développement des équipes

MISSIONS

Commerçant, il est responsable :

- du Chiffre d'Affaire : analyse et suit l'évolution du CA ; détermine et propose les plans d'action et contrôle leur efficacité en fonction des résultats obtenus
- de la bonne application de la politique de gestion des prix et d'écoulement des stocks dans le respect strict de la loi.
- de la bonne tenue au quotidien du magasin au niveau du merchandising et de la propreté dans l'objectif de servir l'image de marque de l'enseigne
- de la qualité de l'accueil et du service client
- de la communication sur le lieu de vente (écrans et PLV)
- des relations avec la Direction du centre commercial

Manager, il est responsable :

- de l'organisation de l'activité (gestion et suivi des plannings, répartition des responsabilités...)
- de la gestion de ses ressources humaines (notamment présence-recrutement)
- du développement de ses équipes
- de l'évaluation de ses collaborateurs et des actions qui en découlent.
- de l'animation des valeurs de l'entreprise auprès de son équipe : Passion Client, engagement collectif, goût de l'excellence, audace d'innover.



Gestionnaire, il est responsable :

- du respect de la réglementation économique (publicité des prix, réglementation des promotions, protection des consommateurs, ...)
- du respect des prescriptions concernant l'hygiène et la sécurité (des biens et des personnes).
- du respect des règles et procédures. A ce titre il a la responsabilité de :
 - la législation sociale et des conditions de travail
 - respect du guide d'occupation du bailleur
 - l'ouverture et/ou fermeture quotidienne du point de vente
 - de la tenue des points de caisse et de la remise en banque des points de caisse.
- De la tenue des réserves.
- De ses résultats et de son budget (FP/FG, inventaire, etc.), définis en accord avec sa BU et la Direction des Ventes
- d'un Reporting efficace et régulier auprès de sa Direction de BU. A ce titre, il constitue une force de proposition sur l'évolution de l'offre.

Aptitudes

Réussir le défi de l'outlet : autonome, organisé, dynamique,

Manager les équipes : Organiser, Déléguer et Développer

Maîtrise des outils informatiques

Etre exemplaire et montrer son savoir-faire et son savoir être pour faire monter en compétence les équipes

Avoir une maîtrise du temps et de l'ampleur de la tâche pour réussir les objectifs

Etre capable d'analyser un budget et dans tirer les conséquences pour faire progresser le CA